

Le REFLET Municipal



Saint-Adelphe
UNE VAGUE D'ÉNERGIE!

COORDONNÉES

150, rue Baillargeon
Saint-Adelphe, Qc G0X 2G0

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi
8h30 à 12h et 13h à 16h30

☎ 418-322-5721
☎ 418-322-5434
🌐 www.st-adelphe.qc.ca
✉ st-adelphe@regionmekinac.com
📘 Municipalité de Saint-Adelphe

Dépôt légal Avril 2023 - 424^e parution
Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa
Bibliothèque nationale du Québec, Montréal
Tirage mensuel de 535 copies



Mot du Maire

HOMMAGE 50^e ANNIVERSAIRE de la FADOQ ST-ADELPHÉ

Chère concitoyenne, Cher concitoyen,

La FADOQ de St-Adelphe souligne cette année ses 50 ans de fondation. Madame Victorine Trépanier fût la première présidente et fondatrice.

Au nom des membres du conseil de la Municipalité de St-Adelphe et en mon nom personnel, il me fait grandement plaisir de rendre hommage et de féliciter les fondatrices et les fondateurs de la FADOQ de Saint-Adelphe, le conseil de direction actuel et les membres de la FADOQ locale pour ce 50^e anniversaire.

J'adresse également un hommage posthume tout particulier et un témoignage de reconnaissance à tous ceux et celles qui ont œuvré au sein de l'organisme, mais qui nous ont malheureusement quittés.

Rassemblés autour d'une passion commune et d'un sentiment d'appartenance; les dirigeants continuent à s'investir années après années afin de donner le meilleur d'eux-mêmes et de soutenir des initiatives éducatives, sportives, récréatives et sociales dans un milieu accueillant.

L'objectif de ces dirigeants dévoués et bénévoles : rendre la vie plus agréable à nos citoyens retraités en organisant des activités diversifiées et en brisant l'isolement.

Grand merci pour cette présence constante dans le milieu. Vous pouvez être très fiers du chemin parcouru. Votre don de soi, de connaissance et de talents sont inestimables aux yeux de votre conseil municipal et de la population adelphienne.

Sincères félicitations pour ce 50^e anniversaire et meilleurs vœux de succès dans la continuation de vos projets futurs!

Les présidents(tes) d'hier à aujourd'hui!

Madame Victorine Trépanier (Présidente fondatrice) 1972-1980

Madame Béatrice Gagnon :	1980-1985	Madame Lucille St-Arneault :	1985-1987
Madame Marie-Ange Perron :	1987-1992	Monsieur Marcel Mongrain :	1992-1997
Madame Marie-Ange Perron :	1997-1998	Monsieur Marcel Mongrain :	1998-2000
Madame Marie-André Jacob :	2000-2001	Monsieur Jean-Guy Delisle :	2002-2007
Monsieur Philippe Dufresne :	2007-2010	Monsieur Jean-Guy Rodrigue :	2010-2017
Monsieur Bernard Campeau :	2017-2019	Madame Bernita Tétreault :	2019-2022
Madame Mireille Magny :	Depuis 2022		

Paul Labranche

Le maire, Paul Labranche

Avril 2023

AFFAIRES MUNICIPALES

RÉSOLUTIONS D'AVRIL

- ◇ Rapport du président d'élection pour l'élection partielle tenue le 5 mars 2023, nomination à titre de conseiller au siège numéro 3 de monsieur Jean-Paul Lerat.
- ◇ Adoption du règlement 2023-331 relatif à la démolition d'immeubles patrimoniaux.
- ◇ Acceptation du rapport annuel de mise à jour du schéma de couverture de risques de la RICM.
- ◇ Adoption des prévisions budgétaires 2023 de la Corporation de transport adapté de Mékinac, renouvellement de l'adhésion et du mandat accordé à ladite corporation au montant de 3695,94\$.
- ◇ 2^e versement de la quote-part payable par la municipalité à la Régie des Incendies Centre-Mékinac au montant de 27 525,20\$.
- ◇ Acceptation du rapport financier de l'Office municipal d'Habitation de Mékinac pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.
- ◇ Contrat de fourniture et de plantation de fleurs pour les aménagements paysagers, les pots, les bacs et les jardinières de la municipalité au coût de 2542,50\$ excluant les taxes.
- ◇ Engagement de l'entreprise Jovanex pour le balayage des rues au taux horaire de 175\$.
- ◇ Engagement des entreprises Aljo Lebel inc. pour le fauchage des bords de chemins dans la municipalité au montant de 4730\$ excluant les taxes.
- ◇ Acceptation de la soumission de MGEF pour la fourniture et l'épandage de chlorure de calcium dans les rangs de gravier au coût, excluant les taxes, de 18 847,50\$.
- ◇ Remboursement ou crédit de taxes suite à l'émission de certificats de l'évaluateur pour un total de 1339,20\$.
- ◇ Installation des containers à l'écocentre pour l'ouverture le 29 avril prochain.
- ◇ Engagement d'un étudiant pour la période estivale et autorisation à la directrice générale à signer le protocole d'engagement.
- ◇ Formations diverses de l'ADMQ à suivre par madame Caroline Moreau directrice générale.
- ◇ Don de 250\$ à la fondation de la SSS de l'Énergie pour l'achat d'appareils hautement spécialisés.
- ◇ Participation de la municipalité à la soirée reconnaissance aux bénévoles du Centre d'action bénévole Mékinac. Le comité de la FADOQ a été nommé comme organisme bénévole.
- ◇ Achat de deux livres d'Appartenance Mauricie pour la bibliothèque municipale au coût de 49,95\$ chacun.
- ◇ Don de 200\$ pour la Rentrée Scolaire pour tous.
- ◇ Acceptation du dépôt des états financiers du centre des Loisirs.
- ◇ Demande de commandite pour le 50^e anniversaire de la FADOQ de Saint-Adelphe.
- ◇ Appui à la FADOQ de Saint-Adelphe pour leur demande de permis à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.
- ◇ Approbation pour l'achat de 36 tapis pour le centre multifonctionnel au coût de 54,97\$ chacun.
- ◇ Acceptation de la demande de commandite pour les Filles d'Isabelle du Cercle de Marie de l'Étoile d'un montant de 50\$.
- ◇ Appui au dépôt de projet du centre d'entraînement en sécurité incendie au FRR volet 4 - catégorie coopération intermunicipale gérée par le MAMH. **Reporté**

CORRESPONDANCE DU MOIS

- ◆ Transports Québec, aide à la voirie locale : Programme d'aide à la voirie locale – volet Double vocation – Paroisse de Saint-Adelphe;
- ◆ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs : Demande d'autorisation ministérielle – CM19433 – Ponceau Rang St-Joseph – Réception de la demande;
- ◆ Ministère des Transports et de la Mobilité durable : Projet de réfections de ponceaux ne cadre pas dans le volet Rétablissement du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);
- ◆ Fédération Québécoise des municipalités : L'intimidation aux élues(es) : il faut que ça cesse!
- ◆ Fédération Québécoise des municipalités : Rappel dépôt de candidatures de la 2^e édition du prix Ulrick-Chérubin;
- ◆ Emploi jeunesse : Demande de financement non retenue pour le programme ACPL;
- ◆ MRC Mékinac (Bernard Thompson) : Réponse de Cogéco concernant Internet haute vitesse;
- ◆ MRC (Véronique Perron) : Soutien financier – Fête nationale du Québec;
- ◆ MRC (Véronique Perron) : MRC Amie des enfants – Journée de réflexion – mercredi 10 mai;
- ◆ SADC : Réception d'un formulaire pour la collecte de données émissions gaz à effet de serre;

CORRESPONDANCE DU MOIS (SUITE)

- ♦ Akifer : Plan de protection – subvention PEPESP (élaboration du plan de protection des sources d'eau potable);
- ♦ Éco Entreprises Québec : Démarche en vue de conclure une entente portant sur la collecte sélective sur votre territoire;
- ♦ La Rentrée Scolaire pour tous : Demande pour une participation financière;
- ♦ Environnement Mauricie : Rappel Programme de soutien des municipalités en environnement;
- ♦ Corporation Transport Adapté Mékinac : Cotisation Transport Adapté 2023 et demande de résolution municipale;
- ♦ Les Fleurons du Québec : Processus de classification à compléter en ligne;
- ♦ Fondation du SSS de l'Énergie : Campagne corporative 2023 pour la Fondation;
- ♦ Appartenance Mauricie : Offre pour l'achat de volumes Le Nouvelliste au cœur de notre histoire depuis 1920;
- ♦ Association forestière de la Vallée du St-Maurice : Rappel formulaire de dépôt de projet pour l'obtention d'arbres;
- ♦ Association forestière de la Vallée du St-Maurice : Offre d'emploi poste de Direction générale;
- ♦ Telus (Vincent Gagné) : Remerciements pour la rencontre du 14 mars dernier;
- ♦ FADOQ : Demande de commandite pour le 50^e anniversaire de la FADOQ;
- ♦ FADOQ : Demande d'appui de la municipalité pour leur demande de permis à la Régie des alcools, des courses et des jeux;
- ♦ Fabrique St-Cœur de Marie : Remerciements pour le prêt de la salle municipale le 12 mars dernier pour leur brunch;
- ♦ L'accorderie Projet Mékinac : Invitation à un colloque le 30 mars 2023 : Bien être chez soi;
- ♦ Unité Régionale de Loisir et de sport de la Mauricie : Formations destinées aux élu(s) municipaux en loisirs;
- ♦ Déneigement 3R inc. : Offre de service pour passer le balai de rues;
- ♦ Les Filles d'Isabelle du Cercle Marie de l'Étoile : Demande de commandite pour amasser des fonds.

DISTRIBUTION DE PLANTS LE VENDREDI 19 MAI

La Municipalité de Saint-Adelphe en collaboration avec l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice invitent la population à participer à l'activité prévue dans le cadre de «Mai, Mois de l'arbre et des forêts».

La distribution des plants aux citoyens aura lieu:

Date: vendredi 19 mai 2023

Heure: 18h30 à 20h

Lieu: Garage municipal, porte arrière (150, rue Baillargeon)



La municipalité fera tirer quatre bons d'achat de 25 \$ chacun échangeable dans un commerce local, parmi les citoyens et saisonniers de Saint-Adelphe qui se procureront des plants. Un coupon de participation par personne; le tirage aura lieu à la séance ordinaire du conseil municipal du 5 juin 2023.

Cinq (5) plants par citoyen (même adresse) seront remis jusqu'à écoulement des plants.

Arbres disponibles:

Érable à sucre, érable rouge, bouleau jaune, cerisier tardif, chêne rouge, noyer noir.

Avant la mise en terre, vos plants doivent être conservés dans un endroit sec, à l'abri du vent, sans exposer les racines à l'air.

Plantez-les le plus tôt possible sinon, conservez les racines dans la terre humide.



ABRI D'AUTO TEMPORAIRE DATE LIMITE 1^{er} MAI 2023

Il est permis, entre le 1^{er} octobre d'une année et le 30 avril de l'année suivante, d'installer un abri d'auto temporaire.

Hors de la période autorisée, les abris d'auto temporaires doivent être entièrement démontés.

Après cette date, des avis ou même des constats d'infraction pourraient être émis aux retardataires récalcitrants qui n'auraient pas démonté entièrement la structure de métal et la toile de leur abri.

Merci de votre collaboration



Écocentre



Les heures d'ouverture sont : Les samedis de 8h à midi

➡ du 29 avril au 4 novembre 2023 ➡

L'Écocentre fait la récupération gratuitement de peinture, matériel informatique, briques, pierres, cartons, poêles, réfrigérateurs, huiles et filtres usés, bois, métaux, résidus domestiques dangereux, pneus d'automobiles déjantés.

Encore cette l'année, **aucun montant** ne sera demandé aux utilisateurs qui se rendront pour déposer leurs matériaux secs non valorisables, destinés à l'enfouissement.

Afin de diminuer le temps d'attente et de déplacements inutiles sur le site, nous vous recommandons au préalable de trier le contenu de votre remorque (trailer) en le plaçant par catégorie de matériaux afin que le déchargement se fasse plus rapidement.

➔ Patience, respect et courtoisie seront de mises. Nous comptons sur votre habituelle collaboration.

BIBLIOTHÈQUE SAINT-ADELPE

- **Dernière change Tirage:** Une artiste de chez nous (Carmen Lavoie) fait le don d'une toile qui sera mise en vente pour le bénéfice du camp de jour de St-Adelphe. Le coût de la contribution volontaire est de 10 \$ et vous pouvez participer à l'épicerie Alimentation BG. **Merci d'encourager nos jeunes !**
- **Atelier de tricot** pour les jeunes de l'école Alternative tous les mercredis ! Merci aux bénévoles qui s'occupent d'enseigner à nos jeunes !

Nouveautés adultes

Josée Ouimet - L'inconnu du presbytère
Ruth Ware - La clé du sang
Julie Clark - Le dernier vol
Marie-France Daigle- La boulangerie Ménard
Lisa Jewell - Rentre avant la nuit
TJ Klune- Sous la porte qui chuchote



Nouveautés jeunes et ados

Sorceline T 1 et 2
La chose dans l'étang
La princesse et la licorne
La vie compliquée de Léa Olivier
T. 13.2



HORAIRE RÉGULIER

Mardi: 9h à 11h — 14h à 16h
Mercredi: 14h à 16h — 18h à 20h
Vendredi: 10h à 11h si vous êtes à l'aise avec le CPE (enfants de 18 mois à 4 ans) ça bouge !

 Les bénévoles vous attendent avec le sourire ! ☺

SÉANCE DU CONSEIL

Lundi 1^{er} mai, 20h

À la salle de la Fadoq de l'Hôtel de Ville



HORAIRE DE COLLECTES

VOIR LE CALENDRIER JOINT





Téléphone : 418-365-6204
Fax : 418-365-4452
Sans frais : 1 844-370-6204
Courriel : info@stadelpe.qc.ca

ENERGYCYCLE

2023


Municipalité de
Saint-Adelphe

Mai						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Juin						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Juillet						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Août						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Septembre						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Octobre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Décembre						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

2024

Janvier						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Légende



Déchets



Déchets et compostage



Déchets et recyclage



Recyclage et compostage

Félicitations à madame Caroline Moreau!

C'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons qu'officiellement Madame Caroline Moreau est entrée en fonction à titre de directrice générale de la Municipalité de Saint-Adelphe le 31 mars dernier.

Nous te souhaitons Caroline, le meilleur des succès dans ton nouveau poste au sein de l'équipe municipale. Déjà à l'emploi de la municipalité de Saint-Adelphe depuis maintenant 3 ans, tes compétences administratives, ton professionnalisme et tes qualités de gestionnaire nous assurent la continuité dans le maintien des services aux citoyens et ce, suite au départ à la retraite de monsieur Bacon afin de prendre la relève au sein de notre équipe municipale.

En mon nom personnel et des membres du conseil municipal, des employés de la municipalité, nous te souhaitons la bienvenue à la direction générale et nous en sommes très heureux.

Bravo Caroline et Bonne chance!

Le maire, Paul Labranche

Paul Labranche



Rappel SPA Mauricie



La société protectrice des animaux de la Mauricie est encore à faire le porte à porte à vos maisons pour les licences pour vos animaux domestiques.

Si jamais vous étiez absents de votre domicile ou que vous voulez communiquer avec le service des licences de la SPA, voici le numéro de téléphone **819 729-0104**.

Notez que depuis le 1^{er} janvier 2023, la municipalité n'est plus en charge des licences d'animaux.

Seule la SPA Mauricie fait la gestion de vos petites bêtes!



LA ROUTE DU VERRE DANS LA MRC DE MÉKINAC



Rapportez vos **BOUTEILLES** et **POTS EN VERRE** au point de dépôt qui est situé dans le stationnement de la
→ **SAQ au 512, rue du Moulin à Saint-Tite.**



RÉGIE DES INCENDIES DU CENTRE-MÉKINAC



Tu as envie de relever des nouveaux défis ?
Tu aimerais t'impliquer dans ta communauté ?

DEVIENS POMPIER À TEMPS PARTIEL !

N'hésites pas à poser ta candidature dès maintenant !

Pour des informations:

Téléphone : 418 365-1866 - Courriel : info@incendiemekinac.com



L'office municipal d'habitation de Mékinac
a présentement quelques logements de disponible.

Si vous désirez faire une demande pour obtenir un logement ou si vous avez des questions au niveau de votre admissibilité, veuillez communiquer avec Dominique Paillé, directrice au 418-289-4033.

BALAYAGE DE RUES

Dès que la température le permettra, comme à chaque année, la Municipalité procédera au balayage des rues et des stationnements afin de ramasser le sable et les débris qui se sont accumulés au cours de l'hiver.

Les propriétaires de machineries agricoles sont invités à ne pas circuler sur les rues avec des équipements qui laissent tomber de la terre ou du fumier sur la route.

Avis aux citoyens qui veulent prendre de l'avance en balayant devant leur propriété, il faut éviter de faire des accumulations de sable en hauteur sur l'asphalte de la rue, car le balai de rue mécanique n'est pas en mesure d'enlever le sable qui a été mis en tas.



La Municipalité de Saint-Adelphe invite le plus grand nombre de citoyens à participer à cette corvée printanière d'embellissement et remercie sa population pour son habituelle collaboration!

MERCI !



Fête de la Reine

Prendre note que les **bureaux municipaux** ainsi que ceux de Postes Canada seront **fermés LUNDI LE 22 MAI 2023**.



SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Les employés municipaux doivent exécuter à l'occasion des travaux publics sur les rues du périmètre urbain et sur les chemins municipaux tels que: réparations de chemins, travaux de rapiéçage d'asphalte, vidange des regards d'égout, nettoyage du réseau, etc.

Pour assurer leur sécurité, il est demandé aux conducteurs de véhicule de respecter un corridor de sécurité **en ralentissant et en laissant une distance raisonnable** entre leur véhicule et le travailleur municipal et ce, en s'assurant de pouvoir le faire sans danger.



Au besoin, immobilisez votre véhicule pour ne pas mettre en péril la vie ou la sécurité des employés municipaux.

➔ **Merci de respectez ceux qui travaillent pour vous**

DEMANDE DE PERMIS MUNICIPAL

Un permis municipal est obligatoire **AVANT** d'entreprendre des travaux de rénovation, de construction ou de démolition de bâtisses, fosses septiques, puits d'eau potable, ou déplacement de bâtiments.

Le délai d'obtention du permis peut aller **jusqu'à 30 jours**, il est donc recommandé de ne pas attendre à la dernière minute pour en faire la demande. Celle-ci se fait auprès de l'inspecteur municipal de quatre façons différentes:

- ⇒ Via le site internet de la municipalité: www.st-adelphe.qc.ca
- ⇒ Par courriel : jean-philippe.drolet@regionmekinac.com
- ⇒ Par la poste: 150 rue Baillargeon St-Adelphe G0X 2G0
- ⇒ Par fax: 418-322-5434

L'inspecteur municipal vous contactera si nécessaire afin de préparer adéquatement votre permis. Vous pourrez ensuite venir le chercher au bureau municipal ou il vous le fera parvenir par la poste.

Pour information: 418-322-5721 poste 3

DEMANDE DE PERMIS
OU CERTIFICATS

MESSAGE CONCERNANT POSTE CANADA

Petit rappel aux **CLIENTS DE LA ROUTE RURALE AVEC BOÎTE AUX LETTRES À POTEAU**

Comme à chaque année au début de mai, il y a l'inspection de la route.

D'ici là, assurez-vous :

- ⇒ De la hauteur de votre boîte;
- ⇒ Que le # civique soit bien sur le côté drapeau ou sur le devant de la porte;
- ⇒ Que le drapeau utilisé pour poster soit visible;
- ⇒ Que la porte s'ouvre et se ferme correctement.

Merci de votre habituelle collaboration après cet hiver assez rugueux.

Votre factrice, Nicole Lemay & remplaçants, Monique et André



L'influenza aviaire toujours présente au Québec : mesures de prévention et de biosécurité maintenues

Depuis avril 2022, 31 élevages de volaille (dont 7 élevages non-commerciaux) ont été trouvés positifs pour l'influenza aviaire hautement pathogène H5N1 au Québec. L'infection entraîne des conséquences importantes pour le lieu affecté, mais aussi pour les élevages à proximité et pour l'ensemble du secteur de l'industrie avicole.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) demande votre collaboration afin d'optimiser les mesures de prévention de la grippe aviaire dans les petits élevages d'oiseaux.

Migrations printanières et transmission

Avec l'arrivée du printemps, les oiseaux sauvages vont reprendre leur route le long des voies migratoires. Par leur présence accrue sur le territoire, ils contribuent à la propagation du virus et augmentent ainsi le risque de contamination des oiseaux domestiques.

La grippe aviaire se transmet directement d'un oiseau à un autre par les sécrétions et les excréments. Le virus peut également être introduit de façon indirecte lorsque des humains ou du matériel contaminés entrent en contact avec des oiseaux ou leur environnement. Par exemple, le virus peut se trouver dans la nourriture ou l'eau ou encore sur des roues de véhicules, des bottes ou des mains contaminées.

Mesures de prévention

Les **mesures de prévention et de biosécurité** doivent être appliquées rigoureusement et le niveau de vigilance doit demeurer élevé.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) déconseille actuellement tout rassemblement d'oiseaux (foire, exposition, concours, encans) et rappelle à tous les propriétaires d'oiseaux d'élevage de respecter le [Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs](#) afin de prévenir les contacts entre la volaille et les oiseaux sauvages.

Signes cliniques à surveiller

Surveillez ces signes cliniques chez vos oiseaux :

Manque d'énergie et d'appétit, Diminution de la production d'œufs et ponte de nombreux œufs à coquille molle ou sans coquille, enflure de la tête, des paupières, de la crête, des caroncules et des jarrets, toux, éternuements et signes nerveux, diarrhée, manque de coordination, mort subite

En cas de mortalités inhabituelles ou de signes de la maladie, consultez un médecin vétérinaire. Si vous ne parvenez pas à joindre de médecin vétérinaire, composez le **450 768-6763** pour joindre la ligne téléphonique de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour signaler des oiseaux malades ou le **1 844 ANIMAUX** pour communiquer avec la Centrale de signalement du MAPAQ.

Le MAPAQ rappelle que le risque pour la population générale est faible, car les cas de grippe aviaire chez l'humain sont rares et surviennent généralement lors de contact étroit avec des oiseaux infectés.

Tous les propriétaires de volaille ont la responsabilité de protéger leurs oiseaux et la santé du cheptel québécois. Consultez la page Web Quebec.ca/Grippeaviaire pour plus d'information

ACTIVITÉS DANS MÉKINAC



301, rue St-Jacques # 210 Sainte-Thècle 418-289-3630 www.apham.org



211, Rue St Jacques, Sainte-Thècle info@femmeकिनac.qc.ca



301, rue St-Jacques, bureau 207 Sainte-Thècle www.aidantsvalleebatiscan.org



Rappel COMPOSTAGE – Accepté ou non ?!

Matières acceptées



Résidus alimentaires

- Restes de table
- Fruits et légumes (pelures et noyaux)
- Viandes, os, oeuf
- Fruits de mer, poissons et arêtes
- Produits laitiers
- Aliments liquides (petite quantité)
- Pains et céréales (pâtes, pâtisseries)
- Graines, noix et écales
- Marc de café, thé et sachet, filtre
- Nourriture pour animaux

Résidus de jardin

- Feuilles, gazon, fleurs et terre
- Paille et foin
- Petites branches et racines (diamètre maximal de 5 cm)

Papiers et cartons souillés

- Sacs en papier
- Boîtes de pizza sales
- Essuie-tout, serviettes en papier et mouchoirs
- Vaisselles en carton
- Journaux et circulaires

Autres matières

- Cheveux, poils et plumes
- Bois alimentaire (ustensiles, baguettes, cure-dents, broches)
- Litière et excréments d'animaux domestiques
- Bran de scie ou copeaux de bois non-traité
- Cendres froides (refroidies 72 h)



Matières refusées



- Sacs en plastique (compostable, biodégradable et oxodégradable)
- Vaisselles compostables en plastique (PLA)
- Contenants et emballages en plastique
- Boîtes et papiers cirés, laminés ou glacés
- Verre et métal
- Animaux morts et résidu de débitage
- Plantes envahissantes
- Couches et produits sanitaires
- Gravier, roches et pierres
- Bûches et souches d'arbre
- Bois traité
- Médicaments et déchets biomédicaux
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Huiles à moteur et essence
- Mégots de cigarettes
- Styromousse
- Vêtements et textiles
- Sacs d'aspirateur
- Mousse de sècheuse et feuilles d'assouplissant

Sacs, emballages et contenants en plastique refusés

Seuls les sacs en papier sont acceptés. Encore mieux, déposer vos matières directement dans le bac. Les sacs, emballages et contenants en plastique sont refusés dans le bac brun, même ceux dits biodégradables ou compostables. Ces types de plastique ne se dégradent pas au même rythme que les matières compostables.



BRUTEFORCE Présenté par
CHAMPIONNAT PLACE BIERMANS

Plaisir et adrénaline garantis!

Samedi 06 mai 2023
Dès 13h (pesée 9h) *Tir à la corde*

Entrée Gratuite

L'événement aura lieu au
150, RUE BAILLARGEON, SAINT-ADELPHÉ
Service de bar sur place

HOMMES «OPEN» 1200 lb Tolérance 10 lb 6 tireurs	FEMMES 1000 lb Tolérance 10 lb 7 tireuses	ADOLESCENTS 700 lb Tolérance 20 lb 5 tireurs – 1 fille min. 2006–2009	ENFANTS 500 lb Tolérance 20 lb 5 tireurs – 2 filles min. 2010–2014
---	---	--	---

INFOS ET INSCRIPTION : Ian 819 996-2899 • Danielle 819 995-3386

Tirage d'une toile de madame Carmen Lavoie
→ au profit du **CAMP DE JOUR** de Saint-Adelphe

- ♦ Contribution volontaire au coût de **10\$ chacune** (total 100 contributions). Disponible chez Alimentation BG.
- ♦ **TOUS LES REVENUS SERONT REMIS AU CAMP DE JOUR DE SAINT-ADELPHÉ** grâce au généreux don de madame Lavoie ainsi que grâce à votre participation!

Le ou la gagnant(e)
Pourra faire son
choix parmi
les trois œuvres

Camp de jour

Centre de loisirs
de Saint-Adelphe

Merci !!!